

Communiqué de presse



Contact presse
Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr

culturecommunication.gouv.fr

facebook.com/ministere.culture.communication

twitter.com/MinistereCC

Publication de l'étude sur l'audience des sites internet dédiés à la contrefaçon audiovisuelle en France

L'Association de Lutte contre la Piraterie Audiovisuelle a publié le 2 juillet 2014, en collaboration avec Médiamétrie et TMG et en association avec le Centre national du cinéma et de l'image animée, une étude sur l'audience des sites internet dédiés à la contrefaçon audiovisuelle en France. Cette étude analyse depuis 2008 l'évolution des différents protocoles utilisés pour le téléchargement illicite.

En 2013, il apparaît que près d'un internaute sur trois a consulté au moins une fois par mois un site dédié à la contrefaçon audiovisuelle. Le pair à pair, le téléchargement direct et le streaming ont représenté sensiblement un tiers des usages, ce dernier protocole, majoritairement utilisé, ayant connu une très nette hausse ces cinq dernières années.

Aurélié Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, tient à saluer la publication des résultats de cette étude, qui met en évidence l'importance du maintien d'une pédagogie active et déterminée autour de la lutte contre le piratage et de la valeur de la création.

La Ministre réaffirme la nécessité d'une éducation à la création dès le plus jeune âge et tout au long de la vie, quels qu'en soient les moyens d'accès, physiques et numériques, ainsi que du développement d'une offre légale attractive et d'une lutte renforcée contre le piratage commercial. La pertinence des outils existants de pédagogie contre les pratiques illicites doit de même être rappelée.

Aurélié Filippetti souligne l'importance que revêtent les œuvres culturelles dans le développement personnel de tous les citoyens et la responsabilité de tous, collective et individuelle, dans la préservation de la création, sa mise en valeur et son financement.

Paris, le 2 juillet 2014

L'étude est disponible sur demande : contact@alpa.asso.fr